

## FICHE TECHNIQUE

**ARTICLE**

Désignation : **Indal MPCL**

Codes Bobet :

**21034 : bidon de 22 kgs**

**21038 : fût de 250 kgs**

Unité de vente : **Unité**

Photos non contractuelles

**CARACTERISTIQUES**

## CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Présentation : liquide clair
- Couleur : incolore à légèrement jaune
- Densité :  $1.214 \pm 0.02$  (20°C)
- pH pur :  $> 13$  (20°C)
- pH :  $12.2 \pm 0.2$  (20°C); sol.1%
- Viscosité, dynamique : 20-37 mPa.s, maximum mesuré à 20°C

## PROPRIETES BIOCIDES:

## BACTERICIDIE - 2 % TP2, TP4

EN1276 - 5 Min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocyte de mouton - industrie de la viande, 5g/l de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique

Souches testées : Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Enterobacter cloacae, Salmonella Typhimurium, Lactobacillus brevis, Campylobacter jejuni, Listeria monocytogenes.

## BACTERICIDIE - 3 % TP2, TP4

EN13697 - 5 min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10g/L de lait écrémé - Industries du lait, 3g/L d'albumine bovine + 3 ml/L d'érythrocyte de mouton - Industrie de la viande, 5 g/L de Sodium dodécyl sulfate - Industrie cosmétique

Souches testées : Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Enterobacter cloacae, Salmonella Typhimurium, Lactobacillus brevis, Campylobacter jejuni, Listeria monocytogenes.

**FONGICIDIE - 4 % TP2, TP4**

EN1650 - 15 Min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'erythrocytes de mouton - industrie de la viande, 5g/L de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique

Souches testées : Aspergillus brasiliensis.

**LEVURICIDIE à 2 % TP2, TP4**

EN13697 - 5 min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10g/L de lait écrémé - industrie du lait, 3g/L d'albumine bovine + 3 ml/L d'érythrocyte de mouton - industrie de la viande , 5 g/L de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique

Souches testées : Candida albicans.

**FONGICIDIE - 4 % TP2, TP4**

EN13697 - 15 min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales , 10g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viandes, 5g/L de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique

Souches testées : Aspergillus brasiliensis.

**VIRUCIDIE - 0,5 % TP2, TP4**

EN14476 - 15 min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 3 g/L d'albumine bovine + 3 mL d'érythrocyte de mouton - industrie de la viande

Souches testées : Adénovirus, Norovirus.

**SPORICIDIE - 6 % TP2, TP4**

EN13704 - 15 min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10g/L de lait écrémé - industrie du lait

Souches testées : Bacillus subtilis, Clostridium sporogenes.

Règlement Biocide 528/2012 UE. Autres usages biocides, Type de produit (TP) n° :

2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

4 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

**DESCRIPTION :**

- Détergent désinfectant alcalin moussant aux propriétés émulsifiantes, dispersantes et saponifiantes.
- Nettoyage de toutes les surfaces en industries agroalimentaires en application mousse.
- Matière active : Hypochlorite de sodium (n°CAS 7681-52-9) à 6% (72.8g/litre) de Cl actif.

**MODE D'EMPLOI :**

- Eliminer manuellement le maximum de résidus de production. Prélaver à l'eau chaude les surfaces puis appliquer le produit dans les conditions suivantes:

- Pour les Industries agroalimentaires :

\* Type de matériel : tapis de convoyage, tables et matériels de fabrications, sols, murs, conditionneuses, moules, poussoirs, fumoirs...

\* Méthode : surface application par canon à mousse ou centrale moyenne/haute pression. Surface par brossage.

\* Températures d'utilisation : Ambiante à 50°C

\* Concentrations d'utilisation: De 1 à 6 %

\* Temps de contact : 5 à 15 min

Rincer ensuite abondamment avec de l'eau potable les surfaces traitées et matériels d'application.

### **UTILISATION / ENTRETIEN :**

- L'Indal MPCL est prévu pour les industries agroalimentaires pour les tapis de convoyage, tables et matériels de fabrications, sols, murs, conditionneuses, moules, poussoirs, fumoirs...

- Ce produit est compatible avec les inox, PVC, polyéthylène, polypropylène, verre, caoutchouc.

### **SÉCURITÉ :**

USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL

#### 1°) MANIPULATIONS

- Prévoir un point d'eau sur les lieux d'utilisation
- Respecter les précautions d'emploi
- Se référer à l'étiquette ou à la FDS.

#### 2°) STOCKAGE

- La DDM (Date Durabilité Minimum) est de 9 mois
- Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos.
- Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé
- Conserver à l'abri de la lumière solaire directe.
- Conserver à l'écart des acides
- Craint le gel

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage . Eviter toute exposition inutile. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

### **NORMES :**

- Ce produit est autorisé pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99

- Conforme au cahier des charges du 28 décembre 2021 et complétant les dispositions des Règlements CE n° 2018/848 et 2021/1165 pour le nettoyage et la désinfection en industrie agroalimentaire et transformation biologique. (voir site [www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)).

### **IDENTIFICATION DES DANGERS :**

- L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

De façon générale, ne jamais mélanger deux produits de nettoyage, notamment sous leur forme concentrée.

**ATTENTION!**

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant les produits.